



# LICENCE PROFESSIONNELLE

PRODUCTION INDUSTRIELLE

## CHARGÉ DE PROJET EN CONCEPTION MÉCANIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

### Formation par apprentissage



## SOMMAIRE

- Embauche d'un apprenti
- Formation de l'apprenti à l'IUT
- Objectifs de la formation
- Que fait l'apprenti en entreprise
- Entreprise formatrice
- Recrutement d'un apprenti
- Salaire de l'apprenti
- Conditions de travail de l'entreprise
- Aide et coût pour l'entreprise
- Programme

## CONTACTS

Chargée du développement de l'apprentissage.

**Mme HOLLAND.**

Tél. : 03 27 51 11 92

Fax : 03 27 51 11 98

Directeur des études  
Licence professionnelle par  
apprentissage :

**CHARGÉ DE PROJET EN CONCEPTION  
MÉCANIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR**

**M. HACHET J-L**

Jean-Luc.Hachet@univ-valenciennes.fr

Email :  
Anne-Sophie.Dumortier@univ-  
valenciennes.fr

Le Mont Houy  
59313 Valenciennes cedex 9

### EMBAUCHE D'UN APPRENTI

- un(e) titulaire de Bac + 2 motivé(e) par une formation en alternance, ayant satisfait au minimum requis par les épreuves d'admissibilité.
- des avantages financiers liés au contrat d'apprentissage.
- à l'issue de la formation, la possibilité d'embaucher un cadre animateur immédiatement opérationnel et acquis à l'esprit de l'entreprise.

### FORMATION DE L'APPRENTI A L'IUT

- une formation universitaire d'un an dans un contexte professionnel.
- une alternance IUT/ENTREPRISE avec une présence majoritaire en entreprise (450 heures à l'IUT et 1150 heures en Entreprise dont cinq semaines de congés payés).
- 1 semaine de projet à l'international.
- Rythme annuel : une semaine à l'IUT et trois semaines en Entreprise en moyenne.
- un suivi de l'apprenti assuré par les enseignants formateurs.
- une évaluation par contrôle continu pour laquelle l'entreprise est partie prenante.
- une concertation régulière IUT/ENTREPRISE.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence professionnelle est un diplôme national professionnalisé correspondant à un niveau Bac +3 années, reconnu au niveau Européen. Elle permet de :

- Former des cadres capables de prendre en compte les dimensions humaines, organisationnelles et économiques de l'entreprise.
- Acquérir une méthodologie permettant d'intégrer très rapidement la réalité industrielle par une approche « terrain » des situations.
- Approfondir des compétences dans le domaine de la conception assistée par ordinateur.
- Développer un esprit scientifique et technique dans le domaine de la conception de produit et la conduite de projet.
- S'ouvrir sur l'Europe par la connaissance des institutions, des réglementations et des modes de communication.

### QUE FAIT L'APPRENTI EN ENTREPRISE

- il acquiert une méthodologie intégrant la réalité industrielle par une approche « terrain ».
- il approfondit ses connaissances dans le domaine de CFAO.
- il anime les actions de conception et d'industrialisation sous le contrôle du maître d'apprentissage.
- il rédige un cahier des charges.
- il se tient informé sur les nouvelles technologies.

### ENTREPRISE FORMATRICE

L'apprenti acquiert sa qualification à la fois par la formation théorique à l'IUT, mais aussi par la formation pratique dans l'entreprise. Il est suivi dans l'entreprise par un **MAÎTRE D'APPRENTISSAGE** qui a pour mission de contribuer à l'acquisition des compétences nécessaires à l'obtention de la licence professionnelle dans la spécialité préparée, en liaison avec l'IUT de Valenciennes—centre annexe de Formation d'Apprentis du CFA du Supérieur FORMASUP.

L'IUT désigne un **ENSEIGNANT TUTEUR** qui définit avec le maître d'apprentissage les activités industrielles adaptées aux cours théoriques. L'enseignant tuteur et le maître d'apprentissage réalisent des bilans périodiques et participent à des réunions de coordination globales.

### RECRUTEMENT D'UN APPRENTI

L'entreprise peut recruter parmi les candidats présélectionnés par l'IUT ou présenter un candidat pour admission par l'IUT, dans la limite des places disponibles (13).

La sélection par l'IUT se fait sur dossiers (à retirer au secrétariat) et entretien individuel, en juin.

### DATE D'EMBAUCHE :

Sauf dérogation, l'entrée en apprentissage peut se faire entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 15 novembre.

## REMUNERATION DE L'APPRENTI

Année d'exécution	De 18 ans à moins de 21 ans	21 ans et plus
2e année	49 %	61 %

en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel à l'emploi occupé, s'il est plus favorable.

## CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'APPRENTI(E)

L'apprenti est un salarié à part entière de l'entreprise. A ce titre, les lois, règlements et convention collective de la branche professionnelle ou de l'entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salariés. L'employeur est tenu de faire suivre les cours théoriques à l'apprenti, sur son temps de travail.

## AVANTAGES FINANCIERS (Selon textes au 1-9-2005)

- **Indemnité de soutien à l'effort de formation : 1830 euros** par an si l'apprenti a plus de 18 ans.
- **Exonérations de charges**

Cotisations	Entreprise ≤ 10 salariés	Entreprise > 10 salariés
<b>Part salariale</b> SS Chômage Retraite complémentaire CSG CRDS	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
<b>Part patronale</b> SS FNAL Versement de transport Retraite complémentaire Chômage FNGS	<b>Néant</b>	Néant Cotisations calculées sur la part du salaire minimum excédant 11% du SMIC

- **Crédit d'impôt** : les entreprises bénéficient d'un crédit d'impôt de **1600€** par apprenti ; ce montant est porté à 2200€ pour un apprenti reconnu travailleur handicapé.

## PROGRAMME

**Anglais (35h)** : Maîtrise de l'anglais dans l'expression orale et écrite. Anglais technique.

**Economie et droit des entreprises. (20h)** : Gestion industrielle. Economie d'entreprise. Législation spécifique. Approche systémique des organisations.

**Conduite de projet. (40h)** : Acquérir les outils nécessaires à la conduite de projet, depuis le cahier des charges jusqu'à la réalisation (industrialisation).

**Conception et normalisation (60h)** : Etre capable de choisir des solutions technologiques relatives à la conception de guides, de transmissions de puissance et de transformations de mouvements.

**Choix des matériaux (30h)** : Donner les bases et les outils nécessaires au bon choix des matériaux.

**Conception assistée par ordinateur. (60h)** : Maîtriser et intégrer les outils informatiques appropriés dans toutes les étapes d'un processus de conception.

**Dimensionnement et calcul MEF. (30h)** : Etre capable de dimensionner une pièce ou un assemblage en utilisant les outils numériques de dimensionnement.

**Connaissance des moyens de production (30h)** : Etre capable de choisir un mode d'obtention de brut. Décrire le processus d'obtention d'une pièce brute et de ses surfaces usinées.

**Cotation dans le contexte industriel (30h)** : Etre capable d'interpréter une cotation de définition au sens de la norme, de comprendre la démarche de cotation de fabrication, de mettre en place une cotation.

**CFAO (50h)** : Connaître l'intégration des modèles CFAO au niveau des processus industriels et la gestion des données de produits.

**Mise en production (20h)** : Etre capable de discuter des techniques de la mise en œuvre de production industrielle avec les personnes responsables.

**Etude de cas** : Conduite de projet, conception, dimensionnement, modélisation, industrialisation.

**TOTAL ENCADRE (IUT) : 450h**

**ACTIVITÉ INDUSTRIELLE : Un an en alternance + 1 semaine de projet à l'international.**